

La fin du cumul des mandats à Rambouillet

L'événement le plus important pour notre cité depuis notre dernière tribune est l'annonce par Gérard Larcher, élu sans discontinuer depuis 1983, qu'il mettra fin à sa carrière de Maire début avril.

Les critiques que nous faisons à l'encontre de sa façon d'exercer son mandat et à l'encontre des conséquences de sa gestion, vous les connaissez. **Alors à l'heure de son départ, saluons plutôt de façon républicaine ce que nous pouvons reconnaître de positif chez Gérard Larcher, malgré notre légitime opposition.** Car personne ne peut nier qu'il aura consacré, pendant 30 ans, énormément de volonté et d'énergie à notre ville, avec sa propre vision des choses.

Saluons en lui ce serviteur de l'État qui se bat pour ses convictions, mais qui se plie ensuite à la règle Républicaine, lorsque les vents lui sont défavorables. Ainsi on a pu le voir cette année manifester contre le mariage pour tous. Mais depuis que la loi a été adoptée, plusieurs de ces mariages ont été célébrés sans problème en Mairie et il a tenu à célébrer lui-même le premier le 13 juillet dernier.

Saluons aussi le Gérard Larcher qui, sur le seuil du départ, dans son courrier du 17 septembre l'annonçant à tous les rambolitains, affirme: « *j'apporterai tout mon soutien à l'équipe qui prendra la suite et qui sera ouverte à la diversité des sensibilités, des générations, des quartiers.* », quelle qu'elle soit. Car nous sommes tout à fait convaincus que c'est bien ce qu'il fera, quoi qu'il arrive, dans l'intérêt des rambolitains.

Saluons enfin cette décision intelligente d'anticiper sur les conséquences de la loi sur le non-cumul des mandats en 2017, qui a dû lui demander un douloureux effort personnel, mais qui est démocratiquement nettement préférable pour les citoyens de Rambouillet et pour l'avenir de notre ville.

Et permettons-nous également de saluer, puisqu'il s'agit de notre dernière tribune libre

de « Rambouillet Infos » du mandat, toutes les rambolitaines et tous les rambolitains qui nous ont indiqué qu'ils commençaient toujours leur journal par la fin depuis 2008!

Ceux qui ont apprécié que nous apportions dans ces tribunes un contrepoint salutaire à la communication à sens unique de la majorité municipale, tous ceux qui nous ont su gré d'avoir ré-équilibré l'information à Rambouillet, en leur donnant des informations que jamais ce journal ne leur aurait donné sans nous, bien qu'elles concernent tous les rambolitains. Pour les remercier, nous leur dédions en conclusion ces 3 « mini-tribunes libres » qui sont bien dans la même lignée.

Première mini-tribune: Suite à une question orale de notre Président de groupe au Conseil municipal de septembre, **le Président de notre communauté de communes a reconnu que la CCPFY avait bien elle aussi, dans sa dette, un emprunt toxique important.** Il représente 64 % de l'encours de la dette du budget principal de la CCPFY, soit 25 % de l'encours de sa dette globale. Il y a confirmation du niveau de risque élevé qui pèse sur ses intérêts, dans le compte administratif 2012 de la CCPFY où la pénalité de sortie est indiquée. En effet, pour un capital restant dû au 31/12/12 de 2 281 574€, la pénalité à régler à la banque pour sortir de cet emprunt serait de 1 542 590€, soit une pénalité représentant 68 % du capital restant dû... Le taux d'intérêt est actuellement fixe à 4,59 % mais à partir de 2015, il sera indexé sur les variations des taux de change entre la livre sterling et le franc suisse - ce que nous ne maîtrisons guère au sein de notre communauté de communes - avec un effet levier multiplicateur de 0,75 %. Bref, il nous faudra soit subir les aléas de la spéculation, soit sécuriser cet emprunt avec une pénalité extrêmement coûteuse pour les finances de notre CCPFY, qui sera sans doute glissée dans des taux d'intérêt surévalués d'un emprunt renégocié.

Deuxième mini-tribune: De même, le Maire a reconnu au Conseil municipal de novembre que le chiffre qu'il donnait depuis près de 2 ans au Conseil municipal, comme à la Commission municipale des services publics locaux, pour ce qui est de la part revenant aux entreprises privées dans nos factures d'eau, était inférieur à la réalité. En effet, il indiquait que la part revenant au privé dans nos factures d'eau n'était que de 13 %. Or abonnement compris, et surtout en tenant du contrat de prestation de service passé pour notre station d'épuration avec Veolia par le SIRR (syndicat dont la taxe rend notre facture d'eau extrêmement élevée), **la réalité n'est pas des 13 % que le Maire affirmait: c'est près de 30 % de nos factures d'eau qui reviennent ainsi au privé.** Il est étonnant que depuis 2 ans, sachant qu'il est aussi Président du SIRR, il n'ait pas de lui-même apporté cette précision d'importance.

Troisième mini-tribune: **La date du procès en appel de Jean-Philippe Assel, Maire adjoint de Rambouillet jusqu'en 2001, responsable du scandale du SICTOM, a été fixée.** Malgré les baisses annuelles de notre Taxe Ordures Ménagères, nous continuons à éponger fiscalement ce scandale dont nous ne sommes aucunement responsables. Ce procès aura lieu dans un an, les 8 et 9 décembre 2014, soit 13 années après la découverte du déficit de 13,6 M€. Après une si longue période, quelle que soit la peine prononcée, les rambolitains, révoltés à l'origine par l'augmentation de 90 % de leur Taxe Ordures Ménagères en 2002, seront on ne peut mieux anesthésiés face à ce scandale dont ils ont été victimes.

Tribune du 28/11/13

Jean-Luc TROTIGNON, Dominique SANTANA, Bruno TRANCHANT, Laëtitia LAPERSONNE et Farid FERHI, Conseillers municipaux d'opposition de Rambouillet Renouveau

Le bilan de la majorité municipale à la clôture du mandat 2008 - 2014

Nous avons consacré les trois précédentes tribunes à rappeler les positions qui ont été les nôtres depuis 2008 en matière de citoyenneté, de solidarité et d'écologie.

Aujourd'hui, nous faisons le bilan de la majorité municipale sortante (en soulignant que le mandat qui s'achève n'aura été que le prolongement des 4 précédents au cours desquels le fauteuil de maire a été occupé par le même homme).

Mais, en préalable, quels étaient les enjeux? Nous pensons que notre société est contrainte de faire face à une urgence à la fois sociale et écologique et que l'on ne pourra répondre à l'une sans, en même temps, répondre à l'autre.

Urgence sociale? La politique néolibérale d'austérité menée pendant 5 ans par le gouvernement Sarkozy-Fillon et depuis bientôt 1 an et demi par le gouvernement Hollande-Ayrault a aggravé les inégalités et la pauvreté. À cet égard, nous pensons que de plus en plus de nos concitoyen(ne)s, y compris dans les classes moyennes - en tous cas bien plus que ce que laisse entendre la majorité - voient leurs conditions de vie se détériorer du fait de la hausse du chômage et de la précarité et de la baisse du pouvoir d'achat.

Urgence écologique? Personne n'ignore plus où nous conduit le dogme de la croissance sans limite, de la course éfrénée à la production et la consommation: le réchauffement

climatique est bien là. Et pourtant, il est encore temps d'en limiter les effets. Mais pour cela il faut engager, sans tarder, à tous les stades de la société (du local au planétaire) la mutation de nos modes de vie, en commençant par la transition énergétique qui n'est qu'une étape vers la transition écologique.

Or, pendant 6 ans (et plus) la majorité et son chef ont mené une politique « plan-plan », consistant à satisfaire les besoins - et les intérêts - de la bonne bourgeoisie rambolitaine, en cherchant à ne pas faire de vagues (bien qu'il y en ait eu quelques-unes) et surtout à ne rien changer. En clair, nous avons subi une politique conservatrice, ayant pour seul objectif de faire comme si « vous allez voir ce vous allez voir, on

n'a pas fini de vous étonner » et surtout de le faire savoir. Quelle action depuis 6 ans? Non pas ce qu'il aurait fallu faire, mener une politique volontaire, globale, dans une perspective de long terme; mais une série d'opérations de communication.

6 ans de perdus pour Rambouillet et sa population. Le bilan est, hélas, largement négatif.

Pour la liste Rambouillet Autrement Citoyenneté / Solidarité / Écologie Francis VINCENTI et Claire VIGNAUD Le 25 novembre 2013

Prochaine permanence des élus de la liste, le samedi 28 décembre 2013 bureau des groupes de la minorité de 10h00 à 12h00